

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°06-2025-02-28

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit février à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt et un février, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIER, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Délibération n°06-2025-02-28

Objet : convention avec Opale Emploi

L'agrément des salariés par Opale Emploi par le biais d'un PASS IAE délivré par France Travail visent exclusivement les personnes les plus éloignées de l'emploi pour un accompagnement de 24 mois. L'entrée du candidat dans le parcours IAE (Insertion par l'Activité Economique) implique Opale Emploi, dans son suivi personnalisé vers l'emploi durable.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec Opale Emploi :

- un coefficient de gestion au taux de 1,75% sera appliqué dans le cas où la collectivité fournirait le « talent » à Opale Emploi
- un taux de délégation de 1.90% sera appliqué dans le cas où Opale Emploi assumerait intégralement le travail de recherche du « talent ».

Il est proposé au conseil d'administration d'autoriser le Président à signer une convention du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 avec Opale Emploi.

Approuvé à l'unanimité, Monsieur Dufossé n'ayant pas pris part au vote.

Fait et délibéré à Desvres, le 28 février 2025

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Claude PRUDHOMME